

Réf: Dossier 257589

Avis de constitution

SOCIETE « LORNI SARL »

Siège Abidjan - Koumassi SICOGL, Lot 1078, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 22 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LORNI SARL »

Objet : FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONSEILS .

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (10) Parts Sociales de Cent Mille (100,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 10 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan - Koumassi SICOGL, Lot 1078, Ilot ND

Dirigeant(s) M KONAN N'DRI PASCAL FREDY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11486 du 19/10/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74614/GTCA/RC/2023 du 19/10/2023

